



Forum Civique Européen  
16, boulevard Jules Ferry  
75011 Paris – France  
contact@civic-forum.eu  
www.civic-forum.eu

## FORUM CIVIQUE EUROPEEN

### Rapport d'activité 2007

L'année 2007 a été l'année de la création officielle du Forum Civique Européen (FCE). Constitué en 2005 comme un réseau informel d'échange et de partage, et après une année 2006 dans laquelle plusieurs réunions du Comité d'animation ont été organisées dans différents pays de l'Union européenne, les membres du FCE ont souhaité approfondir leurs échanges, officialiser leur réseau et commencer à mieux se structurer. Ainsi, le **20 décembre 2006**, au Centre de séjour international de Paris, s'est tenue l'**assemblée constitutive** du Forum Civique Européen.

En présence d'une quarantaine d'associations et ONG, des statuts ont été adoptés et un Conseil d'administration (CA) composé de 21 organisations de 14 pays de l'Union européenne a été élu. En attendant la création d'un statut d'association européenne, le FCE sera une association de droit français (loi 1901).

Six conseils d'administration ont eu lieu en 2007.

Le premier, le **2 février**, s'est déroulé au Comité économique et social européen (CESE) à Bruxelles. Un Bureau a été élu ainsi qu'une présidente, Nadia Bellaoui, représentant la Ligue de l'enseignement.

Lors de cette réunion, les débats sur l'initiative citoyenne européenne (ECI) se sont poursuivis puisque les initiateurs de cette action avaient demandé au FCE de soutenir leur campagne. Après un temps fort de débat portant notamment sur la nécessité d'intégrer dans le dépliant présentant l'ECI les valeurs fondamentales de l'Union européenne et notamment celles inscrites dans la Convention européenne des Droits de l'Homme et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne car ces valeurs définissent le cadre dans lequel toute initiative citoyenne devrait se dérouler, les membres du CA ont décidé de joindre et soutenir cette action.

La campagne ECI visait à collecter un million de signatures de citoyens européens afin de demander à la Commission européenne d'introduire cette initiative dans la législation européenne en référence à l'article I-47 du traité établissant une constitution pour l'Europe. A travers cet outil de démocratie participative au niveau européen, un million de citoyens européens pourraient demander à la Commission de préparer une proposition législative sur des sujets les concernant directement.

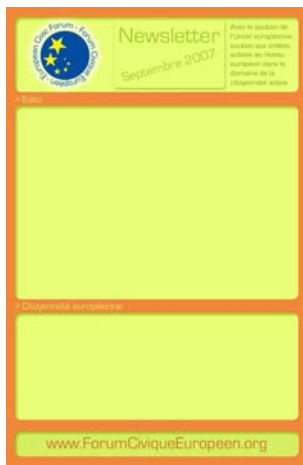
Les Conseils d'administration du FCE se veulent un temps d'information, de formation et d'échange afin de constituer une culture commune pour ses membres. Ainsi, ils seront ouverts à des responsables associatifs et des ONG, à des représentants des institutions ou des personnalités reconnues pour éclairer les membres du CA sur des questions de leur intérêt. Une première rencontre a été organisée lors de cette journée avec M Van Wassenhove, Président de l'APEF, qui est venu présenter le « Plan A+ » de M Onesta, vice-président du Parlement européen, qui est une proposition de relance du Traité constitutionnel.

Le **1<sup>er</sup> mars 2007**, le Forum Civique Européen **intègre le groupe de liaison du Comité économique et social européen** comme représentant du secteur citoyeneté. Le CESE est, au niveau européen, l'enceinte institutionnelle de consultation, de représentation et

d'information de la société civile organisée. Il est composé des représentants des organisations économiques, sociales et civiques des États membres. En février 2004, le Comité a adopté des propositions importantes pour une coopération renforcée et plus structurée avec les organisations et réseaux européens de la société civile. Il a notamment décidé de la mise en place d'un Groupe de Liaison avec les organisations et réseaux européens de la société civile ayant pour vocation d'être à la fois un organe de liaison et une structure de dialogue politique avec ces organisations et réseaux. Il est composé de 15 plateformes européennes thématiques.

Le Forum Civique Européen est représenté par Jan Robert Suesser (LDH), avec comme suppléant Daniel Spoel (Forum permanent de la société civile). La première mission du FCE au sein de ce groupe a été de faire des propositions sur comment relancer le processus institutionnel au niveau européen de façon à promouvoir une Europe plus proche des citoyens. Pour ce faire, les membres du FCE ont été associés à l'élaboration de ces propositions notamment en réalisant un état des lieux sur comment est perçue l'UE dans leur pays et quelles sont les attentes de la population et du milieu associatif à son égard.

Le **11 mai 2007**, le Conseil d'administration se réunit à Rome, dans les locaux d'ARCI. Un nouveau logo et un nouveau site Internet [www.civic-forum.eu](http://www.civic-forum.eu) sont présentés aux membres du Conseil d'administration ainsi que des nouveaux outils d'information des membres tels les newsletters Flash info.



Par ailleurs, il est décidé que deux types de réunions du CA soient organisées. Tout d'abord, des réunions à Bruxelles dans lesquelles le CA prendra notamment des décisions sur les projets ou campagnes à mener et prendra position par rapport à certains thèmes d'actualité européenne. Mais, des réunions seront également organisées dans les pays assumant la présidence de l'UE en lien direct avec les membres locaux du FCE et si possible avec d'autres acteurs de la société civile.

Le **25 juin 2007**, le Forum Civique Européen est officiellement créé (parution de la publication dans le JO du 14 juillet).

Le **5 septembre 2007**, les membres du Conseil d'administration du FCE se sont retrouvés, à nouveau, dans les locaux du CESE. Depuis le début de l'année, une réflexion intense occupe les membres du CA et du Bureau qui aboutit à la décision de remettre au goût du

jour la résolution adoptée le 17 décembre 2005 lors de la réunion fondatrice du Forum Civique Européen à Strasbourg, en tenant compte notamment de la récente actualité européenne (rejet du Traité établissant une Constitution pour l'Europe, nouveau Traité de Lisbonne, etc.). En effet, les associations qui œuvrent pour l'intérêt général doivent faire entendre leurs points de vue et rappeler à cette occasion leur attachement à la démocratie participative et à l'institutionnalisation du dialogue civil en Europe dont le statut de l'association européenne est un élément fondamental. Ainsi, une nouvelle résolution est adoptée.

L'après-midi, une rencontre publique a été organisée avec la participation de membres du Forum Civique Européen (non administrateurs) et de personnalités invitées. Trois interventions introductives au débat étaient programmés :

- L'état des lieux du dialogue civil européen par Jean-Marc ROIRANT, Co-Président du groupe de liaison du Comité Economique et Social Européen,
- La représentativité des associations et des ONG dans le dialogue civil par Patrick FEVE (Chef de l'unité « relations avec les organisations de la Société Civile » du CESE),
- La structuration de la parole de la vie associative organisée et les différentes plateformes européennes par Conny REUTER, Secrétaire Général de Solidar, membre du management committee de la plate-forme sociale et du groupe de contact de la Société Civile.

Les échanges et le débat qui a suivi, ont illustré très opportunément les différents éléments de la résolution adoptée le matin même et ont permis d'affiner le cadre dans lequel se déroulera la journée du 17 novembre à Lisbonne dédiée à ce thème.

Le **18 septembre 2007**, le Forum Civique Européen a participé à la conférences organisée par ECAS, think tank installé à Bruxelles, sur la citoyenneté européenne « A la recherche de Cendrillon ».

Les **8 et 9 novembre**, le Parlement européen et Gérard Onesta, son vice-président, ont organisé la première **Agora citoyenne sur la réforme institutionnelle de l'Union européenne**. Le FCE a participé aux travaux préparatoires de l'Agora. Outil original de débat et de proposition au sein de la société civile européenne, l'Agora a compté avec des temps d'échange en plénière et en ateliers. Les membres du FCE ont notamment participé à l'atelier B « nouveaux droits » qui traitait notamment de la mise en pratique de la Charte des Droits Fondamentaux et du droit de pétition citoyenne ainsi que des effets concrets de l'opting out britannique sur la Charte et à l'Atelier E « nouveaux horizons » lequel a eu pour objectif d'envisager les futures étapes de la construction européenne suite à la future adoption d'un compromis institutionnel (modes de consultation, d'information et de décision des citoyens européens, structuration et moyens d'action de la société civile européenne, nouveau pouvoir de proposition d'amendement des Traités attribué au Parlement européen, simplification et transparence des mécanismes institutionnels européens).

Le **16 novembre**, le Conseil d'administration du FCE s'est réuni à la Fondation Mario Soares à Lisbonne. Les échanges ont porté notamment sur le nouveau Traité. En ce sens, les membres du CA ont décidé que le rôle du réseau était de soutenir, d'aider, ses organisations membres à mieux informer les citoyens sur les questions européennes en apportant du contenu, de la réflexion, des informations, à la charge de chaque association membre de choisir, en fonction du contexte national, sur quels points attirer particulièrement l'attention. Pour ce faire, il fallait que le réseau se constitue une culture commune. La création d'un « **Plan C pour l'Europe** » (« c » comme citoyenneté, civisme) est une des solutions. Cette nouvelle campagne est basée sur une structuration de la société civile afin de promouvoir et donner corps à la démocratie participative au niveau européen. Cette démarche est

entendue comme étant complémentaire de la démocratie représentative et permettant de nourrir la démocratie et le débat au niveau européen.

Plusieurs associations membres du FCE ont participé les 8 et 9 Novembre à l'AGORA citoyenne organisée par le Parlement européen à Bruxelles. Après un long et intense débat, le CA a décidé d'écrire une lettre officielle à M. Onesta pour d'une part, le remercier d'avoir organisé cet événement et d'autre part, lui faire par des réflexions du réseau concernant les points forts et faibles de cette rencontre ainsi que des suites à donner à l'AGORA.

A l'occasion de la Présidence portugaise de l'Union européenne, le Forum Civique Européen a organisé, le **17 novembre 2007**, en partenariat avec DECO, association portugaise de défense des consommateurs, une rencontre à Lisbonne, à la Représentation de la Commission Européenne au Portugal, pour débattre de l'actualité européenne et du processus démocratique européen. Cette rencontre intitulée « **Société civile et processus démocratique** » a réuni plus de 80 responsables associatifs, des représentants du Comité économique et social européen (CESE), ainsi que des représentants de la Présidence portugaise de l'UE et des institutions européennes.

Lors de la session d'ouverture, M. Jorge Lacão, Secrétaire d'état de la Présidence du Conseil des Ministres et Mme Margarida Marques, Directrice de la Représentation de la Commission européenne au Portugal, ont souligné l'importance pour la construction européenne d'avoir une société civile organisée forte et structurée, nourrissant par ses réflexions l'espace public européen, encore à créer. Tous les deux ont également présenté les différentes actions mises en œuvre par la Présidence portugaise de l'UE et la Représentation de la Commission pour faire de la Présidence portugaise un moment de citoyenneté européenne avec une forte implication des citoyens et des associations et ONG. Après une introduction par Jean – Claude Boual (Forum permanent de la société civile/CELSIG) sur la dynamique existante au sein de la société civile depuis les débuts de la construction européenne jusqu'à nos jours, cette journée d'échange et de débat s'est articulée autour de trois temps forts : « Le dialogue civil en Europe, état des lieux et perspectives », « Le dialogue civil dans les Etats membres » et « La parole associative dans l'institutionnalisation du dialogue civil en Europe ». Différentes ONG et association dont La ligue des droits de l'Homme, ANO pro Evropu, AEGEE-Europe, NCVO, Animafac, Solidar et des représentants de la mairie de Lisbonne et du CESE, ont participé à ces échanges . La rencontre s'est conclue avec l'intervention de M. Guillaume Klossa, Conseiller auprès du Secrétaire d'état français chargé des affaires européennes qui, avant de présenter les priorités de la Présidence française de l'Union européenne ainsi que les différentes actions qui seront mises en place afin d'encourager une présidence citoyenne, a encouragé les différentes associations présentes à continuer leur travail de sensibilisation, d'information pour construire une Europe plus civique et proche des citoyens.